



DOSSIER P. 12

**Travaux :
la ville bouge
et se modernise**

une **Comme nouvelle**

ACTUALITÉS
DOSSIER
CULTURE
À L'ÉCOLE
AGENDA

Les Abrets en Dauphiné
vivante et durable

Le magazine municipal des Abrets en Dauphiné | n°23
Automne 2023



**Samedi 26 août
Tim O'Connor & the Trance
Alpine Troubadours**

La pluie n'a pas douché l'enthousiasme de Tim O'Connor et de ses musiciens qui nous ont embarqués dans les landes irlandaises au fil d'un concert qui a ravi les spectateurs qui avaient bravé le mauvais temps pour venir les écouter dans la salle du Triangle..

**Samedi 2 & dimanche 3 septembre
Un comice agricole sous le signe
de l'amour**

Gros succès pour le concours de labours et le comice agricole organisés par la commune. Le public était au rendez-vous, le corso de toute beauté avec en particulier le char de la reine et de ses dauphines pavoisé aux couleurs de l'amour.
Lire aussi page 26.



**Octobre 2023!
La ville à l'heure de la coupe du
monde de rugby**

Les services techniques ont mis la coupe du monde à l'honneur en divers lieux de la ville. Ballons ovales, perches et drapeaux se sont installés depuis quelques mois pour soutenir l'équipe de France dans sa quête du titre suprême.



P. 12 | DOSSIER

Le point sur les travaux réalisés à mi-mandat et les projets en cours

P. 18 | VIE MUNICIPALE

Les activités du CCAS

P. 20 | A L'ECOLE

Des projets pour améliorer le bien-être des élèves



P. 22 | CULTURE

Festival de la magie

P. 24 | A L'ASSO

Les nouveautés de la rentrée

P. 26 | PATRIMOINE

Une belle réussite pour le comice agricole



Comme une nouvelle

Le magazine municipal des Abrets en Dauphiné n° 23 | automne 2023

Mairie des Abrets en Dauphiné - Service communication, 1 place Éloi-Cuchet 38490 Les Abrets en Dauphiné | 04 76 32 04 80
 Directeur de la publication : Benjamin Gastaldello, Maire
 Comité de rédaction : Commission communication
 Maquette, mise en page, rédaction : Sandra Ferley | Crédits photos : Une Sandra Ferley / SDR, freepik.com, Sandra Ferley |
 Relecture : Claudine et Jean-Loup Claperon
 Imprimé à base d'encre végétale sur papier recyclé Nautilus par l'imprimerie Fagnola - Tiré à 3600 exemplaires - Octobre 2023 | Dépôt légal 2018 - ISSN 2724-9174



Benjamin GASTALDELLO
Maire des Abrets en Dauphiné

Chers amis,

nous voici arrivés à la fin de l'été, même s'il reste encore de nombreuses belles journées devant nous, cette période automnale nous amènera tranquillement jusqu'aux fêtes de fin d'année.

Mais avant d'en arriver là, nous aurons encore de nombreuse animation à partager ensemble ! Je pense en premier lieu à notre tout premier festival de magie qui aura lieu sur trois soirées exceptionnelles les vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 octobre (le programme complet est page 23). Ce week-end magique sera animé par Olivier Lejeune : souvenez vous, La classe. C'est à ce moment-là que je me rends compte que je n'ai plus 20 ans, car si les plus jeunes ne connaissent pas cet humoriste, nos génération plus anciennes ne rataient jamais une édition de la Bande à Fabrice sur Antenne 2.

Ce deuxième semestre 2023 annonce également un point de bascule pour la municipalité puisque nous voilà propulsés dans la seconde partie de mandat ! Même si 2020 et début 2021 n'ont pas été simples à dynamiser avec la pandémie, je peux tout de même féliciter les élus conseillers et adjoints, issus de toutes les listes, d'avoir apporté leurs envies et leurs expertises pour dynamiser, construire et entreprendre. Le dossier de ce numéro fait d'ailleurs un point sur les travaux accomplis et en cours. Parmi ceux qui sont arrivés à terme, je pense au cabinet médical mais également à l'école Tazieff, au rez-de-chaussé de la MJC, aux aménagements du parc Bisso. .

Le contexte international et national, ainsi que la réforme de la fiscalité bousculent les collectivités locales. L'État annule la taxe d'habitation, ce qui est une bonne chose pour le pouvoir d'achat, mais cet impôt, bien que compensé en totalité, était la principale ressources des collectivités. D'un autre côté, la revalorisation de la valeur locative a généré une augmentation non négligeable de la base d'imposition de votre taxe foncière, alors même que vos élus communaux ont décidé de ne pas augmenter les taux. Cette feuille d'imposition reste souvent opaque et je sais que vous êtes nombreux à vous interroger sur le choix que font vos élus ! À l'heure actuelle, la commune peut continuer à investir tout en gardant une fiscalité attractive . Les années futures, je l'espère, garderons la même dynamique !

Notre belle commune et sa situation géographique sont attractives pour un grand nombre de professionnels et d'industries. 2024 et 2025 devraient ainsi voir de nouveaux bâtiments sortir de terre dans la Z.A Etang de Charles entre autres. De belles enseignes devraient venir nous rejoindre. Les compromis ou les acquisitions foncières sont réalisés, espérons que tous ces projets démarrent rapidement et nous permettent de développer croissance, emplois et attractivité.

Il est temps maintenant de vous souhaiter une bonne lecture..

Les dossiers qui font l'actualité de vos élus



AMENAGEMENT

1. Rue d'Italie. Le projet de création d'une zone commerciale avec des commerces plutôt typés développement durable est toujours d'actualité. La gestion de la circulation, du stationnement et la mise au point du projet prennent du temps.



DEVELOPPEMENT DURABLE

2. Chantier des ombrières. Une ombrière communale et deux ombrières portées par les Vals du Dauphiné sont prévues. Les travaux de terrassement et de construction des structures devraient débuter fin 2023. En parallèle, la réflexion se poursuit sur l'utilisation de cette énergie : soit vente à Enedis, soit en autoconsommation, soit en vente à la population via une boucle locale.



MOBILITÉ

3. Voie cyclable. Mobilité douce dans les différents quartiers des Abrets en Dauphiné. Le cabinet Cap Vert a mené une mission d'étude sur ce sujet. Il s'agit maintenant de l'analyser et de l'amener et de voir comment il s'inscrit dans le plan vélo des Vals du Dauphiné.



AMENAGEMENT

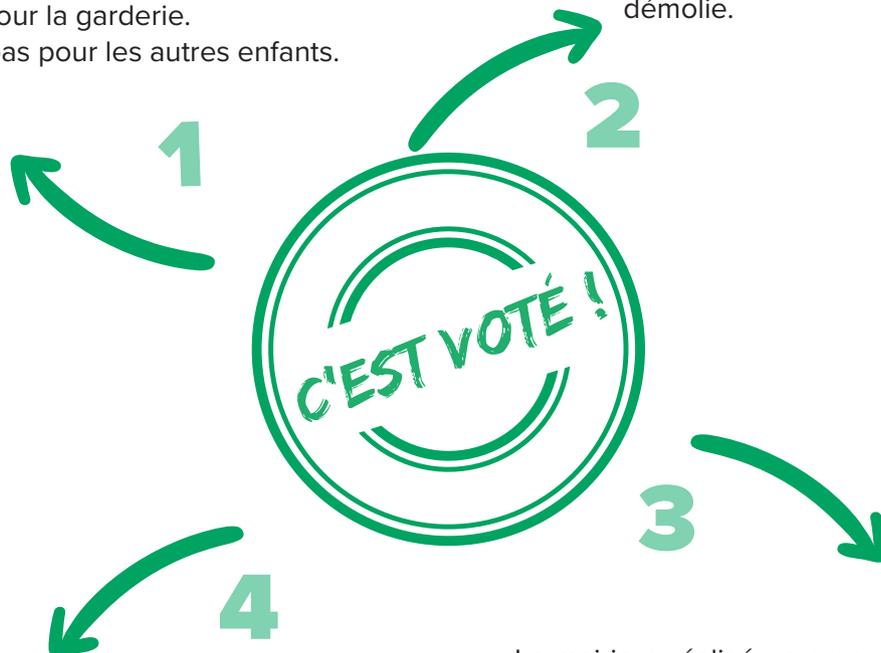
4. Rénovation de la salle des fêtes de La Bâtie Divisin. La première phase de réflexion, avec l'aide d'un cabinet spécialisé, est enclenchée. L'objectif est de travailler à la rénovation et à l'extension de la salle, qui a été construite il y a 50 ans. Les premières ébauches sont attendues pour le premier semestre 2024.

Il y a eu des évolutions à la marge pour les prix de certains repas à la cantine. Suite à certains abus, il a été décidé de passer de 5 € à 8 € le tarif du repas exceptionnel aux restaurants scolaires pour limiter au maximum les inscriptions de dernière minute qui doivent rester l'exception.

Un tarif spécial est également instauré pour les enfants bénéficiant d'une dérogation de scolarisation aux Abrets en Dauphiné : 6 € pour le repas dans les restaurants scolaires et 1 € la demi-heure pour la garderie.

Le prix ne change pas pour les autres enfants.

La municipalité met en vente des bâtiments qui ne sont plus adaptés à l'usage et aux besoins et qui n'ont que peu de valeur pour elle, compte tenu des travaux à réaliser pour les rénover. Il s'agit de l'ancien centre technique municipal (chemin Doutan), de l'ancienne cantine Tazieff, et d'une maison rue Jules-Ferry. L'ancienne maison Gillet, rue Jean-Jannin, a été démolie.



Après des vicissitudes dans le déroulement des travaux, on va entrer dans la phase active de la mise en location des appartements de l'immeuble la Contessière dans le courant du quatrième trimestre.

Les personnes intéressées doivent remplir un dossier de candidature en mairie. Les candidatures seront examinées et choisies par une commission d'attribution avec un principe, compte tenu des surfaces des appartements, de favoriser les familles.

La mairie a réalisé un emprunt d'un million cinq cent mille euros, pour financer les investissements de l'année.

Cela n'affectera pas le niveau général d'endettement de la commune, puisqu'au terme du mandat il sera sensiblement le même qu'au début : 449 000 € de remboursement annuel en 2020 contre 485 000 € en 2026.

Dans cette rubrique, retrouvez un résumé des principales délibérations votées lors des conseils municipaux. Vous pouvez retrouver le détail de chaque conseil et de ses délibérations sur le site de la commune : www.les-abrets-en-dauphine.fr

Un nouveau médecin au centre municipal de santé

Le docteur Reynier arrête son activité au sein du Centre municipal de santé. Il sera remplacé les jeudis et vendredis par le docteur Piller, qui arrivera le 1er décembre. Par ailleurs, les services techniques de la ville aménagent d'autres potentiels cabinets à la place des bureaux de l'association Cassiopée, qui a déménagé.

Aide au permis de conduire

Le CCAS propose une aide au permis de conduire pour les jeunes de la commune de 17 ans et plus qui ont obtenu leur code et qui sont inscrits dans les auto-écoles abréziennes.

Le montant de cette aide est de 500 € en échange de 50 heures de bénévolat au sein d'un service de la mairie.

Pour retirer un dossier, rendez-vous à l'accueil de la mairie ou téléchargez-le sur le site www.les-abrets-en-dauphine.fr.

Maisons fleuries

Malheureusement l'opération a été annulée cette année car seulement deux personnes s'étaient inscrites.



10h

10h-12h et 13h30-17h. ce sont les nouveaux horaires d'ouverture de l'accueil de la mairie des Abrets en Dauphiné le mercredi matin. Pas de changement pour les autres jours ni pour les mairies déléguées (vous pouvez retrouver les horaires en détail p.29)



Quatre

C'est le nombre de subventions pour l'achat d'un vélo à assistance électrique encore disponibles d'ici à la fin de l'année. Pour rappel, la mairie participe à hauteur de 150€ sur le prix d'achat.

Vous pouvez venir chercher le formulaire de demande de subvention à l'accueil de la mairie. ou le télécharger sur le site

www.les-abrets-en-dauphine.fr/developpement-durable

Fin de mandat pour les jeunes élus du CME



Le conseil municipal des enfants s'est réuni mardi 25 octobre pour la dernière fois de son mandat, après deux ans d'existence.

La réunion s'est terminée avec l'intervention du maire, Benjamin Gastaldello, qui a félicité les enfants pour leur travail et leur investissement durant ces deux années. Ils ont en particulier travaillé sur des sorties intergénérationnelles en Ehpad et des zones non fumeurs autour des écoles.

Pour marquer cette fin de mandat, les enfants sont allés visiter le conseil régional.

Les prochaines élections auront lieu le 24 novembre. Elles concerneront 11 classes de CE2, CM1 et CM2 (4 à l'école Carre-Pierrat, 4 à Tazieff, 1 à Tabarly et 2 à La Bâtie-Divisin). Vingt-deux élèves seront élus pour un mandat de deux ans.

Une mutuelle communale pour tous

La municipalité, par l'intermédiaire du CCAS, propose les services de la mutuelle Ma commune Ma santé. Elle est portée par l'association Actiom, qui se donne pour mission d'apporter « *une réponse durable, citoyenne et solidaire, au travers d'une démarche d'action sociale* ».



L'idée est que tous les administrés puissent bénéficier d'une complémentaire santé, collective et mutualisée au niveau national donc à moindre coût, personnalisée et adaptée à leurs besoins. Ceci qu'ils soient résidents, employés communaux, artisans, agriculteurs, commerçants ou professionnels libéraux exerçant sur le territoire communal.

La commune des Abrets en Dauphiné souhaite ainsi lutter contre le renoncement aux soins et améliorer le pouvoir d'achat.

Renseignements 05 64 10 00 48

www.associationactiom.org

La trésorerie a fermé en septembre

La Trésorerie des Abrets en Dauphiné a transféré son activité, depuis le 1er septembre 2023, vers le service de gestion comptable de La Tour du Pin.

Vous disposez toutefois toujours de services de proximité :

- **prendre rendez-vous** avec le service des Finances publiques compétent en se rendant à la mairie,

- **contacter par téléphone** le

centre de contact national au 0809 401 401 de 8h30 à 19h

- **vous rendre au service des impôts** des particuliers de Bourgoin-Jallieu (22 place Charlie-Chaplin, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h),

- **pour le paiement de vos factures** comportant un QR-code, vous pourrez vous rendre chez l'un des deux buralistes agréés : rue Gambetta et 37 rue de la République.

Des sens de circulation évoluent

Pour fluidifier la circulation dans le centre ville, des modifications de circulation sont en train d'être proposées sur certaines



voies. Depuis début octobre, la rue Jean-Jannin est en sens unique depuis son départ. La sortie du parking place Eloi-Cuchet se fait donc obligatoirement en direction de la rue d'Italie.

Par ailleurs, une partie du chemin Morand et une partie de la rue de l'Égalité, actuellement en sens unique, vont passer, fin novembre, en "chaussée variable à voie centrale banalisée". A savoir une voie à double sens partagée avec cheminement piéton et piste cyclable. Cela offrira un parcours alternatif pour les voitures.

Du nouveau au Syndicat des eaux

Avec l'intégration de la commune de Morestel en juillet 2023, le Syndicat des eaux des Abrets s'étend, désormais, sur 14 communes et compte environ 17 000 abonnés.

Le Syndicat a donc engagé une réflexion pour optimiser son fonctionnement et améliorer la communication pour ses abonnés. A partir du 1er janvier 2024, ceux-ci recevront une seule facture qui regroupera les redevances d'eau et d'assainissement. Par ailleurs, la relève annuelle sera lissée sur l'année civile. Ainsi, pour Les Abrets en Dauphiné, la période de relève ira de septembre à novembre, avec des factures intermédiaires en janvier et juin, et le solde en décembre.

Toutes les infos sont sur le site

www.symideau.com

60

Vous avez 60 ans ou plus et vous habitez la commune, le CCAS vous propose de participer à un repas intergénérationnel. Il est pris avec les enfants scolarisés dans les différents groupes scolaires. Les prochains repas auront lieu les mardis 30 janvier, 9 avril et 18 juin 2024. L'inscription se fait en mairie sur présentation d'un coupon d'inscription.

Renseignements : 04 76 32 04 80



Code : remise à niveau pour les aînés

Une animation est organisée par le CCAS et la prévention routière : « remise à niveau du code voiture et piéton », à destination des personnes de la commune de plus de 65 ans, le 5 avril 2024 de 14h à 17h et le 12 avril 2024 toute la journée

Les inscriptions sont à faire en mairie 12 personnes maximum pourront être accueillies.

Renseignements 04 76 32 04 80



Intervillages : Pressins conserve son titre

Retour gagnant pour le village de Pressins à l'occasion de la deuxième édition des Intervillages, le 14 juillet dernier. Son équipe a conservé haut la main le trophée remporté l'année dernière à l'issue des épreuves de joutes, lancer de haches et babyfoot humain.

Cette année encore le sport et la bonne humeur ont fait bon ménage pour les cinq équipes engagées dans l'épreuve, dont deux pour Les Abrets en Dauphiné.



73

Vous avez 73 ans ou plus, le centre communal d'action sociale vous propose de choisir entre :

- participer au repas des aînés qui se déroulera le 20 janvier prochain à la salle Vercors ou

- recevoir le traditionnel colis de Noël.

Un courrier vous a été adressé par la poste, n'oubliez pas d'y répondre en précisant votre choix.

Si vous n'avez pas reçu le courrier et que vous remplissez les conditions de participation, n'hésitez pas à vous inscrire directement à la mairie.

Des accroches vélos pour faciliter vos déplacements

Des accroches vélos ont été installés en divers endroits de la ville pour vous permettre de poser facilement votre vélo au cours de vos déplacements locaux.

Vous les trouverez sur le parking rue Jean-Jannin, la place Eloi-Cuchet vers la rue Jules Ferry, la rue de la République devant la Poste, le parvis de la mairie de La Bâtie Divisin et rue du Mâcle, vers l'école Carre-Pierrat.





Sophrologie pour les seniors

Des cours de sophrologie gratuits sont toujours proposés par le CCAS aux personnes de plus de 60 ans habitant la commune. Ils sont dispensés tous les **jeudis matins de 9h à 10h, salle Marcelline**, rue Jean-Jannin. Les inscriptions se font auprès de la sophrologue au moment des cours.

De nouveaux portiques à l'entrée du Parc Bisso



Vous l'avez sans doute remarqué, de nouveaux portiques ont été installés aux deux entrées du Parc Bisso. Ils permettent le passage des poussettes et des personnes en fauteuil roulant, afin qu'ils puissent profiter facilement du plaisir d'une balade, ou d'un pique-nique à l'ombre des arbres. Tout en empêchant l'entrée des véhicules motorisés à deux roues.

Une vente en direct des producteurs



Julien Grassot et Laura Vincent, cultivent en maraîchage bio une parcelle communale attenante à la salle Vercors.

Ils proposent une vente directe tous les mercredis de 17h à 19h. Vous pouvez pré-réserver vos paniers sur le site www.lafermedesninetteries.fr

Objets trouvés attendent leurs propriétaires

De nombreux objets trouvés sont rapportés à l'accueil de la mairie et attendent désespérément leurs propriétaires. Alors si vous avez perdu des lunettes de vue, papiers d'identité, portefeuille, clés... (liste non exhaustive) venez voir s'ils ne vous attendent pas en mairie.

Et si vous trouvez un objet, venez le déposer pour lui donner une chance de retrouver son propriétaire.

Un arbre, une naissance : 80 arbres plantés

Pour la deuxième année, la municipalité a planté des arbres pour les enfants abréso-dauphinois nés entre octobre 2021 et décembre 2022. Pas moins de quatre-vingts arbres ont ainsi rejoint divers lieux de la commune, installés par les agents des services techniques. Les choix se sont portés vers des essences endémiques, ou adaptées au changement climatique.

Les familles présentes à la cérémonie, le 1er juillet dernier, ont participé à une « chasse au trésor », pour retrouver, accrochés dans les arbres autour de la salle des fêtes de La Bâtie-Divisin, les pancartes indiquant le type d'arbre planté pour leur enfant et l'endroit de la commune où ils peuvent le voir.



Si vous n'avez pas pu assister à la cérémonie, vous pouvez venir récupérer la cartonnnette avec les coordonnées GPS de l'arbre de votre enfant à l'accueil de la mairie.

Déclaration des ruches

La campagne annuelle de déclaration obligatoire de ruches a commencé. Elle est ouverte jusqu'au 31 décembre 2023.

La déclaration se réalise en ligne via le site : <https://agriculture-portal.6tzen.fr/default/requests/Cerfa13995/>

Si vous ne disposez pas d'internet, vous pouvez l'envoyer par voie postale avec cette année un nouveau CERFA N°139995*05 à envoyer à la nouvelle adresse indiquée sur le document..

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Déclarez vos ruches

entre le 1^{er} septembre
et le 31 décembre



→ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.
→ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

QUELS
AVANTAGES
POUR LES
APICULTEURS ?



Connaître l'évolution du cheptel apicole



Améliorer la santé des abeilles



Mobiliser des aides européennes

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

TRAVAUX : LA VILLE BOUGE ET SE MODERNISE

À l'occasion du passage de la mi-mandat, nous vous proposons un point de l'état des projets sur la commune. Le début d'exercice a été compliqué, perturbé par la Covid qui a entraîné des retards dans la mise en route des projets et des retards de livraison de certains. Néanmoins, la ville se transforme, la municipalité essaie d'améliorer le quotidien des habitants et de structurer la commune pour aider à la développer, en s'appuyant sur la feuille de route qu'elle avait présentée aux électeurs. Tour d'horizon des projets terminés et en cours.



Terminé

RUE DU MÂCLE ET DE LA BUATIÈRE AMENAGEMENTS

Début des travaux : 2022

Réalisé par Eiffage TP

Montant des travaux : 91 120 €

Subventions : département de l'Isère 40 000 €

Le projet : créer un espace de stationnement, un cheminement piéton et finir les abords de l'école pour permettre le déplacement des familles et le stationnement du bus.



91 m€

RUE VICTOR HUGO ENFOUISSEMENT DES RESEAUX

Début des travaux : 2022

Montant des travaux : 833 858 €

Subventions : TE 38 248 158 €

Le projet : enfouissement des réseaux en lien avec le TE38 (syndicat de énergies de l'Isère). L'objectif était d'enterrer les réseaux secs (France Télécom, éclairage public, Enedis) pour limiter les risques de coupures sur le réseaux (branches cassées, neige...) et pour l'esthétique.



834 m€



80 m€

PARKING RUE JEAN-JANNIN

Début des travaux : janvier 2022

Architecte : sans architecte -. Entreprise Carrey - RAFF

Montant des travaux : 80 583 €

Subventions : 40 000 € du département de l'Isère

Le projet : Développer l'offre de stationnement de la commune avec cinquante nouvelles places en cœur de ville.

Terminé

L'ÉCOLE TAZIEFF EXTENSION ET COUR

Début des travaux : février 2022

Architecte : Erick Catelan

Montant des travaux : 1 025 000 €

Subventions : 453 000 € du département et 236 200 € de l'Etat

Le projet : création d'une salle de classe supplémentaire accessible (en rez-de-chaussée) et construction d'un réfectoire et d'une cuisine satellite plus spacieuse et confortable sur site.

A rajouter la végétalisation de la cour 37 100 € et subvention du Département de l'Isère de 9 200 €

1,02 M€



1,15 M€

LA CONTESSIÈRE RÉNOVATION ET MISE AUX NORMES

Début des travaux : janvier 2022

Architecte : Jean-Claude Gallois

Montant des travaux : 1 150 000 €

Subventions : 72 000 € du département et 430 950 € de l'État

Le projet : rénovation et mise aux normes de l'accessibilité de l'immeuble de la Contessière (anciennement gendarmerie) pour avoir neuf logements et une cage d'ascenseur. L'isolation a été faite, les balcons redistribués pour avoir plus de tranquillité, changement de la chaudière, reprise des extérieurs.

Terminé

149 m€

MJC PREMIÈRE PHASE DE TRAVAUX

Début des travaux : 2023

Montant des travaux : 149 000 €

Subventions : 35 000 € du département et 28 000 € de l'État

Le projet : Rénovation des sanitaires et création d'une entrée pour l'accueil de loisirs sans hébergement. Une deuxième phase de travaux concernera la réhabilitation intérieure du reste du bâtiment.



83 m€



PARC BISSO PARCOURS SPORTIF, MOUV ROC

Début des travaux : plusieurs mois en 2022 et 2023

Montant des travaux : 29 700 € pour le parcours, 53 249 € pour le mouv roc

Subventions : aucune

Le projet : réaliser un cheminement de 1km autour du parc pour offrir un parcours de footing et permettre aux poussettes et aux personnes en fauteuil roulant de se promener facilement. Remanier l'offre d'agrs sportifs en les regroupant sur un espace unique adapté et sécurisé.

En cours

CRÈCHE RUE JULES-FERRY

Début des travaux : avril 2023, livraison prévue pour juin 2024

Architecte : Idonéis

Montant des travaux : 1 652 000 €

Subventions : CAF de l'Isère (937 850 €), État 200 000 €

Le projet : création d'un bâtiment multi-accueil avec trente-neuf berceaux mis à disposition des Vals du Dauphiné et exploités par l'ADMR ainsi qu'un espace périscolaire de trente places exploité par la MJC-EVS des Abrets en Dauphiné.



1,6 M€



RUE VICTOR-HUGO AMÉNAGEMENT DES VOIRIES

Début des travaux : août 2023

Maître d'œuvre : Isagéo

Montant des travaux : 688 000 €

Subventions : dossier en cours de notification

Le projet : Réaménagement des accotements de la rue Victor-Hugo avec la création d'une voie partagée piétons/vélos et d'un trottoir.

688 m€

118 m€

FITILIEU AMÉNAGEMENT D'UN PARKING ET D'UN PARVIS

Début des travaux : octobre 2023

Montant des travaux : 118 400 €

Subventions : dossier en cours

Le projet : réalignement des bâtiments par rapport à la route, la construction d'un parking d'une quinzaine de places, la re-végétalisation de la zone avec la plantation de nouveaux arbres, ainsi que l'aménagement d'un parvis à côté de la boulangerie.



Subventions : une manne financière à aller chercher

Dans la construction du budget, les subventions sont incontournables pour financer les dépenses engagées. Si elles participent peu au budget de fonctionnement, elles ont un poids très important pour le financement des investissements de l'exercice.

Lorsque nous avons voté le budget 2023, les subventions finançaient environ 30 % de nos investissements pour un montant de 2 280 000 €. Celles-ci ne sont pas automatiques, il faut donc « aller les chercher » pour chaque projet. C'est le travail du service comptable de la mairie.

Les sources de subventions sont multiples. Elles peuvent provenir de fonds européens, de fonds de l'Etat, de la région, du département, de la communauté de communes, de la Caisse d'allocations familiales, de l'Agence régionale de santé, de fonds spécifiques...

Chacun de ces financeurs possède ses propres objectifs qui résultent de leurs choix budgétaires et des lignes de crédits qu'ils votent. Notre travail consiste donc à trouver dans toutes ces offres la subvention la plus adaptée à nos besoins de financement.

Il faut ensuite vérifier que nos



projets répondent bien aux critères fixés par le financeur. Ceux-ci sont souvent d'une grande précision qu'il convient de respecter. Nos projets peuvent être quelquefois adaptés pour répondre aux exigences de la recevabilité.

Un long et technique travail administratif

Chaque subvention doit respecter la quotité de financement prévue. Certaines subventions financent 20 %, 40 %, voire plus selon les modalités définies par le financeur.

Enfin, si le cumul de subventions est possible pour un même dossier, celui-ci ne doit pas être supérieur à 80 % de l'investissement. La différence constitue l'autofinancement de la commune.

Quand le processus de décision se termine, il faut passer à la phase d'élaboration du dossier

technique. C'est souvent le début d'un long travail administratif. Chaque organisme a ses propres processus, certains sont dématérialisés d'autres sous forme papier.

Ensuite il faut attendre les notifications qui autorisent le démarrage des travaux. Reste enfin la période de déblocage des subventions avec un processus administratif de contrôle budgétaire, de vérifications de factures et de transmission des documents aux organismes financeurs. Des processus qui se révèlent très chronophages.

La nécessité de recourir aux subventions est bien évidemment vital pour le financement des nos investissements. Et beaucoup de projets sont liés à leur obtention. D'où le soin avec lequel sont préparés ces dossiers.

Philippe Thiébaud
Adjoint aux finances

Les Abrets en Dauphiné
vivante et durable

Le CCAS

Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS développe des actions pour aider les habitants des Abrets en Dauphiné les plus vulnérables. Il vient en complément des services sociaux, associations caritatives et des soins. Voici les actions que nous vous proposons :

Repas intergénérationnels

Des repas intergénérationnels sont organisés afin de réunir élèves et aînés de plus de 60 ans dans la cantine de leur choix.



Ateliers de sophrologie pour les seniors

Des stages de sophrologie gratuits sont proposés aux habitants de la commune de plus de 60 ans. Ces séances permettent de développer son attention, sa concentration et sa gestion du stress.

Repas des aînés

À l'occasion des fêtes de fin d'année, un repas réservé aux personnes de plus de 73 ans est organisé pour partager un moment de convivialité.



Colis de fin d'année

Pour les personnes n'ayant pas pu assister au repas des aînés, un colis gourmand est offert.

Carte Senior

Cette carte permet à tous les habitants de la commune de plus de 60 ans de bénéficier d'avantages, de réductions ou d'offre spécifiques. Elle est valable dans tous les commerces des Abrets en Dauphiné participant à l'opération,





Code : remise à niveau pour les aînés

Une demi-journée est proposée aux personnes âgées de plus de 65 ans pour une remise à niveau du code de la route et une sensibilisation aux risques routiers.

Minibus

La commune dispose d'un minibus afin de faciliter les sorties pour tout habitant de la commune non véhiculé (marché, club des aînés, club de gym...)



Bons d'achat aux CM2

À la fin de l'année scolaire, un bon d'achat d'une valeur de 20 € est remis à tous les élèves de CM2 pour leur passage au collège.

Chéquier jeunes

Tous les jeunes de la commune de 7 à 17 ans bénéficient d'un chéquier jeune valable pour des activités de loisirs, culturelles ou gourmandes.



Aide au permis

Une aide financière de 500 € est proposée aux jeunes de 17 à 25 ans pour le financement du permis B, contre des heures de bénévolat au sein des services de la commune.

Conseiller numérique

La mairie accueille un conseiller numérique pour vous accompagner dans vos démarches administratives et vous aider à devenir plus autonome dans votre parcours numérique.



Les écoles inventent leur avenir

Les enseignants des écoles de la commune se démènent tous azimuts pour s'inscrire dans différents projets pour développer le bien-vivre et le bien-travailler ensemble.

Projet « notre école faisons-la ensemble »

Ce projet a été lancé à la rentrée 2022, via le volet Education nationale du Conseil national de la refondation. Il s'agit de mener des concertations locales au sein des établissements scolaires pour faire émerger collectivement des initiatives nouvelles, « *de nature à améliorer la réussite, le bien-être des élèves et à réduire les inégalités* ».

Deux écoles ont ainsi présenté leurs projets, qui ont été retenus par l'académie de Grenoble et ont donc obtenu une subvention pour les mettre en œuvre.

La proposition de l'école de La Bâtie Divisin s'appuie sur trois axes :

L'alimentation (éducation au goût, enjeux d'une alimentation équilibrée, dimensions environnementale et culturelle de l'alimentation), les activités physiques (découverte et pratique de sports) et l'aménagement de « coins calmes » dans l'école (installation d'espaces intérieurs et extérieurs pour aménager des coins lecture).

**Améliorer
la réussite et
le bien-être
des élèves**



L'école Tazieff, de son côté, souhaite réorganiser les espaces de vie en son sein pour « *développer le bien-être (santé, climat scolaire, inclusion) dans l'école et accroître les connaissances des élèves en développant les parcours éducatifs (artistique, sportif, culturel et citoyen).* » Les enseignants souhaitent par ailleurs atteindre cet objectif tout en maintenant une démarche écologique.

Pour mettre en place ces projets, la mairie a signé deux conventions avec l'inspection d'académie de Grenoble qui fixe le montant reçu par les établissements dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique. L'école de La Bâtie Divisin recevra ainsi 18 348 € et l'école Tazieff 31 000 €. La mairie est garante de la

commande du matériel et de son entretien, mais tout est financé par l'Education nationale. Tous les éléments vont se mettre en place au cours de l'année scolaire et les écoles vont progressivement dérouler leur projet.

Par ailleurs, l'ensemble des écoles de la commune sont en train de travailler à un projet commun dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle, en lien avec l'association Agora Guiers, pour lequel elles espèrent bénéficier du fonds d'innovation pédagogique en 2024.

Territoire numérique éducatif

La municipalité a monté un projet pour équiper les écoles en vidéos projecteurs interactifs (VPI) et compléter l'équipement en ordinateurs portables, robots, tablettes et ressources numériques. Il est prévu de terminer l'équipement de toutes

L'école du Mâcle prend le nom de Marcel Carre-Pierrat

les élémentaires et assurer celui des maternelles d'ici la fin de l'année.

Espace numérique de travail

Dernier dossier en cours, la mise en place d'un espace numérique de travail. Cet outil de communication sécurisé permettra de faciliter les échanges entre parents, enseignants et élèves.

Ce projet, porté par la mairie, nécessitera un investissement de 100 000 €, qui sera financé pour moitié par une subvention du département de l'Isère de 55 059 €.

Le matériel nécessaire a été commandé et son déploiement se fera au fil de l'année scolaire.

Le Plan particulier de mise en sécurité déployé

Le plan particulier de mise en sécurité détermine les actions à mettre en place en cas d'intrusion dans l'école, de confinement lié à un risque chimique... Tout événement nécessitant la mise en sécurité des enfants et des enseignants. Chaque école a monté son PPMS et a sa marche à suivre. Elles sont désormais également équipées d'un matériel spécialisé : presque toutes les salles sont équipées d'une télécommande qui permet de déclencher l'alarme rattachée à l'événement, ce qui représente un investissement de 60 000 €.

L'école du Mâcle a été renommée Marcel Carre-Pierrat, lors d'une cérémonie simple et émouvante qui portait toutes les valeurs que représente cette école, en présence de Benjamin Gastaldello, maire, Hélène Pégoud, adjointe aux affaires scolaires, Céline Burlet, conseillère départementale, Marcel Carre-Pierrat fut instituteur à Fitolieu, avant la guerre. Membre de la Résistance pendant la seconde Guerre mondiale, il fut fusillé à Reculfort, le 11 juin 1944, avec un de ses compagnons et sept gendarmes français, victimes d'une dénonciation.

« C'est grâce à des femmes et des hommes comme lui que notre pays a pu retrouver sa liberté et la paix », s'est exprimée Hélène Pégoud.

Les différents directeurs de l'école sont également intervenus (Mme Barlet, Mme Frappat, Mme Rebreyend, Mme Clapéron et M.Delezenne) et des enfants se sont exprimés autour des thèmes «ce que j'aime à l'école» et «pour



moi l'école idéale c'est». Les enfants de petite section ont eux fait une affiche avec l'école au milieu et toutes leurs mains en peinture.

Une plaque commémorative a été dévoilée en souvenir de Marcel Carre-Pierrat.

Des anciens élèves découvrent la nouvelle cantine Tazieff

Une dizaine d'anciens élèves de CM2 sont venus découvrir la nouvelle cantine de l'école Tazieff début septembre. L'occasion d'un retour en primaire pour ces nouveaux collégiens qui ont apprécié les nouveaux locaux et retrouvé avec plaisir les repas de Christine Dico.



Olivier Lejeune : « un bon tour de magie est un crime parfait »



S'il est plutôt connu comme comédien et humoriste, Olivier Lejeune est aussi un passionné de magie. C'est pourquoi il sera présent pour animer le spectacle des magiciens Luc Parson, Cyril Delaire et Pilou. Et il proposera son propre numéro autour de la mémoire.

La magie et vous, c'est une longue histoire ?

« Depuis que je suis tout petit, je suis fasciné par les magiciens. Il m'arrivait de faire l'école buissonnière au lycée pour aller voir des spectacles sur les boulevards. J'ai acheté toutes les boîtes de magie qui pouvaient exister sur le marché à l'époque, j'ai fait beaucoup de magie en amateur passionné. Et aujourd'hui le mentalisme me fascine aussi.

J'ai beaucoup travaillé le *close up* (la magie rapprochée) en prenant des cours avec les meilleurs manipulateurs de carte : Dominique Duvivier et Bernard Bilis.

Et pourtant vous êtes comédien et pas magicien ?

Quand on est un artiste comme

moi, il y a de la magie dans notre monde. On s'immerge dans un univers, il y a de la magie avec les mots. Un tour de magie c'est très concis, il n'y a pas de blabla. Il y a un effet qui stupéfie les gens. C'est un peu comme une bonne réplique, le bon mot qui fait mouche.

J'ai d'ailleurs toujours rêvé d'écrire une pièce qui comporterait beaucoup d'effets magiques, avec apparitions et disparitions. Mais cela nécessiterait un gros budget...

Comment expliquez-vous que les tours de magie fascinent autant ?

J'ai coutume de dire qu'un bon tour de magie est un crime parfait. Il y a des indices et on essaie de mener l'enquête pour comprendre. Un magicien emmène le public dans l'imaginaire, le fait rêver, va rechercher son âme d'enfant.

Plus concrètement, que pouvez-vous dire du spectacle qui sera présenté aux Abrets en Dauphiné ?

Luc Parson, Cyril Delaire et Pilou sont trois artistes de très haut niveau, qui maîtrisent bien leur art. La magie ce n'est pas seulement faire des tours, c'est aussi

une question de prestance, de présentation, il faut dégager une aura sur scène.

Et vous interviendrez également ?

J'ai quelque chose qui épate les magiciens, ce sont mes capacités mnémotechniques. Tous les magiciens utilisent quelques techniques qui en sont issues, comme le palais mental, qui leur permet de faire des associations entre les enchaînements, en particulier pour les manipulations.

Mais je suis un Ovni pour eux car j'ai poussé cette technique très loin. J'ai ainsi pu apprendre 1100 lignes d'un texte en une nuit pour remplacer un comédien malade. J'ai écrit des livres sur le sujet et je donne des cours de mémoire. Je vais donc faire quelques démonstrations au fil du spectacle.

« Un magicien
doit dégager
une aura
sur scène »

L'automne sera riche en spectacles avec le festival des arts magiques à la fin du mois d'octobre et une pièce de théâtre, *Les caprices de Marianne*, d'Alfred de Musset, en novembre.

Gala de magie



Pas moins de trois magiciens seront sur scène samedi soir : Pilou (champion du monde de magie), propose une magie dynamique,

interactive, drôle et poétique.

Cyril Delaire, qui se présente comme «le magicien qui murmure à l'oreille des oiseaux», proposera un spectacle qui vous promet frissons et émotions, à travers une expérience visuelle complètement originale.

Quant à Luc Parson, il allie magie et ventriloquie dans un spectacle étonnant. Un spectacle présenté par l'acteur Olivier Lejeune.

Samedi 28 octobre
Organisation Spectacles magiques
 20h30 | Salle Vercors, 185 route de la Reverdière
 15€ - 8€ moins de 12 ans
 Réservations
www.les-abrets-en-dauphine.fr

Mentaliste : Kevin Micoud



Kevin Micoud n'est pas un inconnu dans le monde du mentalisme. Il a été récompensé du prix Nostradamus par l'Ordre européen des mentalistes (OEDM). Une distinction qui vient saluer le travail du meilleur mentaliste européen. Hologrammes, prédictions, mémorisations, analyses comportementales... Kevin Micoud a plus d'un tour dans son sac, le tout avec humour et légèreté.

Alors, osez-vous le défier ?

Vendredi 27 octobre
Organisation mairie.
 20h30 | Salle des fêtes La Bâtie-Divisin
 210 route du Monin.
 15€ - 8€ moins de 12 ans
 Réservations
www.les-abrets-en-dauphine.fr

Conférence spectacle

Venez découvrir l'histoire de la magie et les secrets de la mémoire à l'occasion de deux conférences spectacles pleines de surprises.

Dimanche 29 octobre
Organisation Spectacles magiques
 15h30 | Salle du Triangle,
 place Eloi-Cuchet
 10€ - 5€ moins de 12 ans
 Réservations
www.les-abrets-en-dauphine.fr

Théâtre *Les caprices de Marianne*



La compagnie Bruine rouge revient en ville pour nous présenter *Les Caprices de Marianne*, un drame romantique et poétique d'Alfred de Musset. Coelio est amoureux de la belle Marianne. Il demande de l'aide à son ami Octave. Ce dernier va-t-il l'aider ou le trahir ? Marianne arrivera-t-elle à se sortir de l'influence de son autoritaire mari Claudio ? Venez le découvrir...

Samedi 25 novembre
Organisation mairie.
 20h30 | Salle du Triangle,
 place Eloi-Cuchet.
 5€ au profit du CCAS
 Réservations
www.les-abrets-en-dauphine.fr

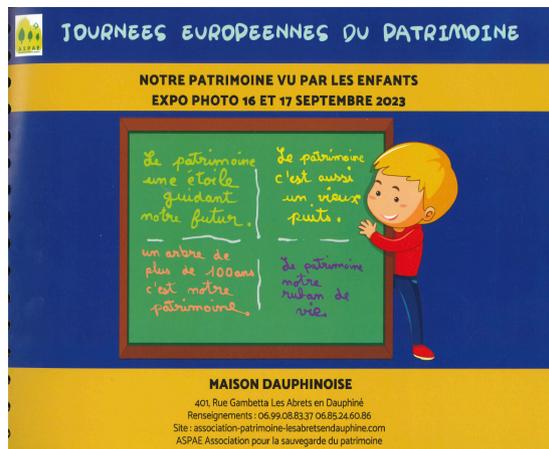
Association de sauvegarde du patrimoine des Abrets et environs

Le catalogue de l'exposition *Notre patrimoine vu par les enfants*, organisée à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, est disponible à la demande au prix de 18€.

Renseignements :

06 85 24 60 86 ou 06 99 08 83 37

Par ailleurs, l'association organisera sa monnaie annuelle samedi 2 décembre à partir de 15h à la salle Vercors.



Foyer des jeunes de Futilieu : à vos activités !

Le foyer des jeunes propose cette année encore de nombreuses activités

Lundi 10h -11h : pilates

Mardi 17h - 18h15 : renforcement musculaire modéré / 18h30 - 19h45 : Renforcement musculaire avancé

Mercredi 9h45 - 10h45 : gym douce / 18h30 - 19h30 : pilates

Jeudi 10h30 - 11h30 : stretching

Les lundi, mercredi et jeudi : danse en ligne, salsa, bachata, rock'n roll

Contact gym, Pilate et Stretching : Hélène au 06 83 47 73 75

Contact danse : Caroline au 06 50 09 10 02 (voir également le site fa si la danser)

Les activités se déroulent au groupe scolaire 251 route du Mâcle.

Un riche programme à la MJC

Pour cet automne, la MJC vous propose de nombreuses sorties et animations.

A ne pas manquer, la sortie famille au **safari de Peaugres, samedi 18 novembre**. Partez à l'aventure découvrir les animaux du monde. Le voyage se terminera par les magnifiques lumières sauvages (tarif en fonction du quotient familial).

Samedi 18 novembre également, une nouvelle édition des parents thèses du samedi, sur le thème: grands-parents quelle place ? (10h-12h à la MJC rue Jules-Ferry. Gratuit).

Samedi 25 novembre, atelier papas-enfants pour découvrir, créer et partager au rythme des djembés (10h-11h30, 2€ par personne).

Samedi 2 décembre, atelier cuisine parents-enfants. Un pâtissier professionnel vous apprendra les secrets de la bûche traditionnelle (9h30-12h30, 5€ par binôme).

Mardi 12 décembre, soirée jeux (17h-19h, cantine de l'école Tabarly, gratuit).

Renseignements et inscriptions : 04 76 32 26 95 ou famille@mjcabrets.org

Association La Pierre du ciel :
rendez-vous pour l'AG le 20 janvier

2023 se termine paisiblement pour l'association de quartier de la Pierre du Ciel. Toutes les manifestations prévues ont été réalisées dans une bonne ambiance amicale. La dernière rencontre était le samedi 21 octobre, pour le repas annuel. L'assemblée générale suivie du tirage des rois est programmée pour le 20 janvier 2024. Le troisième salon des fèves est déjà programmé, il se déroulera le dimanche 29 avril 2024, à la salle Vercors.

Contacts : M.-F. Guigard au 06 66 21 25 64 et pour le salon M.-C. Drevon au 06 25 67 52 04.



La fête de la batteuse fidèle à ses origines

Depuis 39 ans, la fête de la batteuse rassemble plusieurs milliers de personnes le temps d'une journée. La dernière édition a été une fois encore une réussite, en particulier grâce aux nombreux bénévoles qui œuvrent à sa préparation, son organisation et sa tenue.

Chaque année cette fête est l'occasion de se replonger, le temps d'une journée, dans l'ambiance de la vie à la campagne au début du XXe siècle.

Cette année, l'association des Vieux pistons a proposé ses services pour assurer le battage et le pressage du blé. Le débardage de grumes par deux chevaux, le fauchage de moisson, le lancer de haches, les joutes médiévales, les démonstrations des jeunes pompiers ainsi que les présentations et réalisations des artisans et exposants ont fait l'admiration des visiteurs. Sans oublier les activités pour les enfants et le feu d'artifice final, la fête de la batteuse présente toujours autant d'attraits.

L'année prochaine s'annonce particulière pour le quarantième anniversaire de la fête de la Batteuse.

Line Blanchon, «marcher pour célébrer la

vie». Line Blanchon est un sourire. Une énergie. Greffée du cœur depuis seize ans, elle s'attache à célébrer la vie sous tous ses aspects. Ainsi, elle revient juste de 800 km de marche sur le chemin de Compostelle, entre Les Abrets en Dauphiné et Cahors, un défi qu'elle s'était lancé quelques mois plus tôt. *« J'avais envie de*



remercier et célébrer la vie autrement que par une lettre à la famille du donneur. J'ai décidé de le faire en marchant. En allant au plus simple : faire marcher le corps, le cœur et l'esprit. »

L'objectif ? Sensibiliser au don d'organe en allant au-devant des gens. *« Ce qui m'intéresse dans la démarche, c'est qu'elle me fasse du bien à travers les rencontres, la marche, le sport. Mais qu'elle touche aussi les personnes qui me croisent, ceux qui attendent une transplantation, ceux qui sont transplantés et se demandent quoi faire. Sur un rythme de marche car on intègre différemment les choses quand on est en mouvement. Comme l'idée qu'il faut prendre soin de notre corps. »*

Avec sa petite carriole contenant ses affaires qu'elle tirait derrière elle, Lise Blanchon n'est pas passée inaperçue. Elle a ainsi souvent été accompagnée par des pèlerins, des locaux, des vacanciers qui marchaient avec elle de manière spontanée au long de ses 20 km journaliers. Une belle aventure humaine.

www.france-coeur-poumon.asso.fr/region/rhone_alpes.php

Une belle fête des labours et du comice agricole

La commune a accueilli le concours de labours et le comice agricole fin août et début septembre. Une manifestation qui a connu un grand succès, en particulier grâce à l'implication de près de 300 bénévoles. Petit retour en photos sur l'événement.



Flashez le QR code pour retrouver plus de photos et vidéos



Permanences de l'armée de Terre à la mairie déléguée de Fitialieu

L'armée de Terre vous accueille à la mairie déléguée de Fitialieu tous les premiers mercredis du mois, de 9h à 16h. Un conseiller en recrutement du CIRFA Grenoble sera à votre disposition pour vous renseigner, vous guider et répondre à toutes vos questions. L'armée de Terre recrute et forme sur 16000 postes, répartis sur 117 métiers.

Prochaines permanences 8 novembre et 6 décembre.

Caroline Ruel auxiliaire de vie à domicile

Caroline Ruel vient d'arriver dans la commune et exerce l'activité d'auxiliaire de vie à domicile en CESU. Elle effectue les toilettes des personnes âgées/handicapées ou sortant d'une hospitalisation, le changement de protection, habillage, le cocooning et l'aide aux repas. Elle fait le lien journalier avec les familles, les infirmières ou le médecin si nécessaire. Disponible du matin jusqu'à 17h, y compris le WE, et le soir si besoin.

Contact : 07 87 15 21 81

Dominique Bouvier

Au bonheur d'apprendre

Dominique Bouvier a lancé en octobre son activité d'« accompagnement positif aux apprentissages ». Elle se propose de recevoir des jeunes (collégiens/lycéens/primaires) afin de s'entretenir avec eux sur leurs difficultés scolaires (manque de motivation, stress, phobie scolaire, en passe de décrochage...) afin de leur permettre de redonner du sens aux apprentissages et du goût à apprendre. Il ne s'agit pas d'une aide aux devoirs mais bien d'une aide sur la relation aux apprentissages.

Contact : 06 49 19 07 92

AS ambulance remplace les ambulances Durand

La société d'ambulances Durand située sur la commune a été rachetée au début du mois d'août et s'appelle dorénavant AS AMBULANCE 38.

Contact : 04 76 33 36 35.

ZI étang de Charles Les Abrets en Dauphiné

TRIBUNE LIBRE

L'expression des groupes d'opposition est libre, dans les limites encadrées par l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales. Chaque groupe dispose d'une demi page à chaque publication municipale.

Bien vivre aux Abrets en Dauphiné

**François Boucly, Marie-Blanche Perrin,
Noël Leca, Françoise Mathern-Degobert**

Le groupe d'opposition n'a pas souhaité s'exprimer.

Alliance des trois communes

**Claire Chuzel-Marmot, Sandrine Sibut,
Loïc Cécillon**

Le groupe d'opposition n'a pas souhaité s'exprimer.



Horaires utiles

Mairie des Abrets en Dauphiné

lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h,
mercredi de 10h à 12h
et de 13h30 à 17h.
le samedi de 9h à 12h.

Mairie délégué de Fitilieu

les lundi, mardi, jeudi
et vendredi de 8h30 à 12h.

Mairie déléguée de La Bâtie-Divisin

les lundi, mardi, jeudi
et vendredi de 13h30 à 17h.

Vous souhaitez rencontrer vos élus ?

Ils sont disponibles sur rendez-vous. **Appelez le 04 76 32 04 80.**

Médiathèque des Abrets

le lundi de 16h à 19h,
le mercredi de 14h à 17h,
le jeudi de 10h à 11h
et de 16h à 17h30,
le vendredi de 17h à 18h30,
le samedi de 10h à 12h.

Médiathèque de Fitilieu

le lundi de 16h30 à 18h,
le jeudi de 16h à 18h,
le samedi de 10h à 12h

Médiathèque de La Bâtie-Divisin

le mardi de 16h30 à 17h30,
1er et 3e samedi du mois
de 10h à 12h.



Tous sur illiwap !

Événements, incidents, fêtes, coupure d'eau ou d'électricité, alerte météo, etc. Vous êtes déjà 400 à recevoir toutes les infos de la commune gratuitement et sans inscription directement sur votre téléphone.

Téléchargez l'application illiwap et laissez-vous guider.

numéros utiles

Mairie des Abrets en Dauphiné

www.les-abrets-en-dauphine.fr

Accueil

04 76 32 04 80

Syclum (ex-Sictom de la région de Morestel)-

04 74 80 10 14

www.syclum.fr

Syclum (ex-Sictom de la région de Morestel)-

04 74 80 10 14

www.syclum.fr

Centre anti-poison 04 72 11 69 11

Pharmacie de garde 3915

SAMU 15

POLICE SECOURS 17

SAPEURS POMPIERS 18

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN 112

NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES (accessible par

fax et sms) **114**



Ils nous manqueront...

BELMONT Josette *décédée le 13/04/23*
BRUNIER Roger *décédé le 27/04/23*
KOLUNDZIJA Milos *décédé le 03/05/23*
THEVENET Roger *décédé le 08/05/23*
CURTET Françoise *décédée le 12/05/23*
DEBARD Didier *décédé le 17/05/23*
GIRARD-REYDET Madeleine veuve COCHET
décédée le 20/05/23
TARDY-PANIS Henri *décédé le 09/06/23*
LAFUITTE Jacqueline *décédée le 11/06/23*
Del CHEVRIER Pierre *décédé le 30/06/23*
CANCELLO Marie-Laure *décédée le*
05/07/23
VEYRET Roger *décédé le 08/07/23*
BERNARD-BRET Michel *décédé le 11/07/23*
BIOLLET Danielle veuve VIAL *décédée le*
20/07/23
RIBEAUD Albert *décédé le 25/07/23*
BOURGEAT Jacques *décédé le 07/08/23*
REGIS René *décédé le 13/08/23*
TALLONE Armand *décédé le 14/08/23*
DERRIER Yolande divorcée TUBARO
décédée le 15/08/23
BAJARD Simone divorcée VIAL *décédée le*
17/08/23
BARBEY Jean-Luc *décédé le 18/08/23*
DASSONVILLE Jacqueline *décédée le*
22/08/23
MILLON Marius *décédé le 02/09/23*
BONNIN Maurice *décédé le 13/09/2023*
SAURAT Christine veuve FEUVRIER
décédée le 15/09/2023
LIATTARD Jeannine veuve COLLOMB
décédée le 17/09/2023
BORTOLATO Serge *décédé le 20/09/2023*
POULET André *décédé le 26/09/2023*
BERTHOLET Gilberte veuve DURAND
décédée le 29/09/2023
VITTOZ Colette *décédée le 30/09/2023*
AUBLIN Arlette divorcée METEYER *décédée*
le 2 octobre 2023



Ils arrivent...

Mila DUSSERE *née le 05/02/23*
Rafael GUALDINO de FREITAS *né le 05/04/23*
Lyana GUINET *née le 22/04/23*
Fabio GONZALEZ-MONTIEL *né le 04/05/23*
Lylou GAUDINET *née le 10/05/23*
Djayson SIMÔES *né le 15/05/23*
Thylia FRASSE-MATHON *née le 03/06/23*
Keldon WOJTYSIAK *né le 12/07/23*
Timéa TIRARD *née le 20/07/23*
Lison BERGER *née le 23/07/23*
Victoire MOULARD *née le 06/08/23*
Meva CINAR *née le 14/08/23*



Ils s'aiment...

Ludovic THIRIONET et Jennifer RIVOALLAN
le 19/05/23
Jérémie LEHELDT et Virginie CIPRIANO *le*
20/05/23
Jérémy ROUSSEL et Céline COCHAUD *le*
27/05/23
François MERCEY et Céline GODARD *le*
24/06/23
Rémi ROUSSEL et Charlène BERTHET *le*
24/06/23
Jean-Sébastien DREAN et Mélanie LÉO *le*
01/07/23
Nathanaël MALOSSANE et Florence DODÉ
le 29/07/23
Sony SECHAUD et Nathalie BRENGUIER *le*
26/08/23



31 Octobre

Halloween

Distribution de soupe de courge et de bonbons.

Organisation mairie

18 h | Tout public

Accès libre | Devant l'église de Fitialieu

25 Novembre

Harmonie des Tisserands

Les 30 musiciens de l'Orchestre des Tisserands invitent les mélomanes à partager une soirée musicale à l'occasion de la sainte Cécile. Ils seront accompagnés du Big Band Berjallien.

20h30 | Salle Vercors,
185 route de la Reverdière.

Entrée libre.

11 Novembre

Commémoration de l'Armistice de 1918

Samedi 11 novembre
10h30 - Monument aux
morts des Abrets

25 Novembre

Les caprices de Marianne

Un classique du triangle amoureux, écrit par Alfred de Musset. Une soirée théâtrale proposée par la troupe Bruine Rouge.

Organisation mairie.

20h30 | Salle du Triangle, place Eloi-Cuchet. 5€ au profit du CCAS

Réservations culture@les-abrets-en-dauphine.fr

TEMPS FORT FESTIVAL DES ARTS MAGIQUES



28 Octobre

Gala de magie.

Avec Luc parson, Cyril Delaire et Pilou, champion du monde de magie. Un spectacle présenté par Olivier Lejeune.

Organisation Spectacles magiques
20h30 | Salle Vercors, 185 route de la Reverdière |
15€ - 8€ pour les moins de 12 ans
Réservations
www.les-abrets-en-dauphine.fr



27 Octobre

Soirée mentaliste

Avec Kevin Micoud.

Organisation mairie.

20h30 | Salle des fêtes La Bâtie-Divisin

210 route du Monin.

15€ - 8€ pour les moins de 12 ans
Réservations
www.les-abrets-en-dauphine.fr

29 Octobre

Conférences spectacles

Première partie l'histoire de la magie, deuxième partie les secrets de la mémoire.

Organisation Spectacles magiques

15h30 | Salle du Triangle place Eloi-Cuchet |

15€ - 8€ pour les moins de 12 ans
Réservations
www.les-abrets-en-dauphine.fr

**Pass pour
les 3 spectacles
30€**



8 Décembre

Illuminations de Noël
Que la lumière soit ! Artistes de rue, buvette.
Organisation mairie
18 h | Tout public
Accès libre | Centre ville

15 - 24 Décembre

Boîte aux lettres du père Noël

Venez déposer vos lettres ou vos photos pour le père Noël dans les boîtes disposées devant les mairies des trois communes historiques.
Des lettres seront tirées au sort pour la remise de cadeaux.

EN 2024

5 JANVIER

Vœux de la municipalité
19h | Salle Vercors - CD Fitialieu

6 JANVIER

Vœux de la municipalité
19h | Salle du Triangle - CD Les Abrets

7 JANVIER

Vœux de la municipalité
11h | Salle des fêtes - CD La Bâtie Divisin

5 au 15 JANVIER Broyage des sapins

Organisation mairie
- Parking (en direction du cimetière)
- 18 route de Buatière - CD de Fitialieu
- Parking du cimetière - 14 rue de la Liberté - CD Les Abrets
- Parking du cimetière - Impasse du Recoin (près de l'église) - CD de La Bâtie-Divisin

TEMPS FORT



15 au 31 Décembre

Patinoire

Association des commerçants et artisans abrésiens
Tarif 3€ les 45 minutes (patins compris, gants obligatoires).
Place Eloi-Cuchet

20 JANVIER

Repas des anciens

Animation et repas pour nos aînés.
Organisation mairie
12h - Salle Vercors - 185 route de la Reverdière



15, 16 et 17 Décembre

Marché de Noël.
Association des commerçants et artisans abrésiens
Vendredi 15 10h-22h
Samedi 16 10h-22h
Dimanche 17 10h-18h
Accès libre | Place Eloi-Cuchet



VITRAUX EN PLEINE LUMIÈRE

Quoi de mieux que Le doux soleil d'automne pour admirer les vitraux rénovés de l'église de Fitialieu. Chaudes couleurs et doux reflets, le travail de rénovation de Vanessa Fuzier-Perrin est mis en pleine lumière.

Église de Fitialieu - 10 place Deyse Dagand
Les Abrets en Dauphiné

Retrouvez-nous sur notre site
www.les-abrets-en-dauphine.fr

Et sur notre page Facebook
www.facebook.com/lesabretsendauphine


Les Abrets en Dauphiné
vivante et durable

Mairie des Abrets en Dauphiné
1 place Éloi Cuchet
38490 Les Abrets en Dauphiné
Tél. 04 76 32 04 80